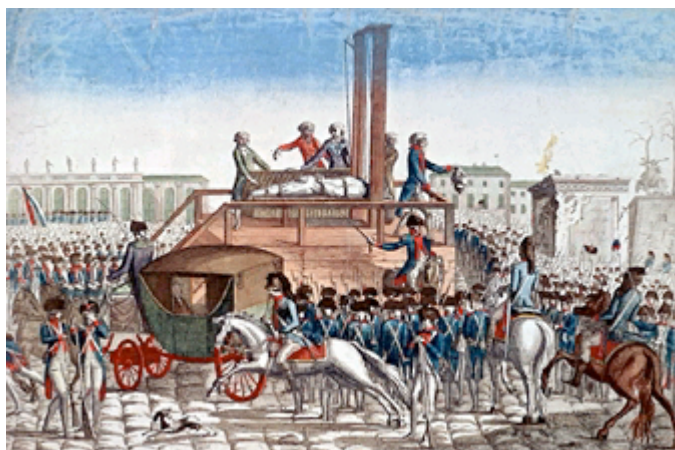


La Première République : la Convention

Le 21 septembre 1792, la nouvelle assemblée, élue au suffrage universel, prend le nom de Convention. Aussitôt, elle abolie de la royauté et proclame la république.

La Convention juge Louis XVI et le condamne à mort : il est guillotiné le 21 janvier 1793.

L'exécution du roi provoque la formation d'une coalition contre la France. Les souverains d'Europe veulent abattre la Révolution. La France est envahie sur toutes ses frontières.



A la guerre extérieure s'ajoute la guerre civile. Les chefs révolutionnaires Danton, Robespierre, soutenus par les Sans-Culottes, prennent des mesures énergiques contre les ennemis de la Révolution : c'est la Terreur. On arrête près de 300 000 suspects; beaucoup sont guillotinés. En Vendée, à Nantes, à Lyon, des révoltes sont écrasées.

Pour combattre l'ennemi, la levée en masse est décrétée et de nouvelles armées sont organisées.

Un calendrier républicain est institué : l'An I commence le 21 septembre 1792. La semaine faisait place à la décade de 10 jours et le dimanche au décadi.

L'acharnement des révolutionnaires sauve la république. Mais la Terreur continue, alors que les ennemis sont abattus. Le peuple de Paris, lassé par tant de violence, abandonne Robespierre et ses amis. Arrêtés, ils sont guillotinés en Juillet 1794 (le 10 thermidor). La révolution est terminée.

Tout pour la défense de la République

Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les arment et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux et les vieillards se feront porter sur les place publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.

Rapport de Barère au Comité de Salut Public le 23 août 1793

